

## 4 Traduction de l'offre de formation en terme de compétences

### 4.1 Les acteurs

- Un pilote a-t-il clairement été désigné au niveau de l'université pour cette démarche ?
- S'agit-il :
  - d'un chargé de mission du président ?
  - du VP CEVU lui-même ?
  - d'un personnel d'orientation et d'insertion (SCUIO-IP) ?
  - d'un conseiller formation continue ?
  - autre ?
- Sa mission a-t-elle fait l'objet d'un débat en CEVU ? D'une information vers les composantes de l'université ? D'une information vers les responsables d'équipes de formation ?
- Une commission de réflexion/harmonisation a-t-elle été mise en place au niveau de l'université ? Pour l'ensemble des formations ? Par type de formations : Licences - Licences Pro – Masters ? Quels en sont les membres ?
- La démarche dans votre université s'est-elle appuyée sur les réflexions des comités de suivi des Licences/Masters ? Des ressources de la CNCP ?
- Est-elle alimentée par les réflexions conduites au niveau national : CNCP, Promosciences ? CDUS ? Autres conférences ?
- Est-elle harmonisée au niveau local ? Régional ? Avec les universités cohabilitées ?
- Les partenaires socioprofessionnels sont-ils associés à cette démarche ?
- Les étudiants le sont-ils également ?

### 4.2 La démarche

- La démarche mise en place dans votre université a-t-elle été motivée par l'obligation de délivrance de l'annexe descriptive aux diplômes ? Par l'obligation de renseigner les fiches RNCP dans le cadre des demandes d'habilitation ?
- Quelles sont les autres motivations : insertion professionnelle ? Lisibilité de l'offre de formation ? Information/orientation des étudiants ?
- La démarche a-t-elle fait l'objet d'une présentation devant le CEVU ?
- La démarche s'appuie-t-elle sur des documents - guide méthodologique / glossaire / nomenclatures / référentiels métiers etc. - mis à disposition des rédacteurs ?
- Ces documents sont-ils propres à l'université ? Issus des ressources de la CNCP ? D'autres universités ou groupes de réflexions ? D'autres origines ?
- La démarche a-t-elle été conduite par niveau de diplôme - Licences, Licences Professionnelles, Masters - ? Par formation ? Par UE ?



- Une typologie et une liste de compétences a-t-elle été proposée aux rédacteurs (compétences communes à un niveau de formation/ compétences transversales etc.) ?
- Le travail des rédacteurs a-t-il fait l'objet d'une harmonisation au niveau de l'établissement ?

### **4.3** La valorisation de la démarche

- Outre la production des fiches RNCP et des annexes descriptives aux diplômes, la description des formations en compétences est-elle affichée sur votre site de présentation de l'offre de formation ?
- Fait-elle l'objet d'une information aux nouveaux bacheliers ? Aux étudiants en cours de formation ?
- La démarche a-t-elle une incidence sur la conception de l'offre de formation ? A-t-elle une incidence sur les modalités de contrôles des connaissances ?
- Les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle de vos étudiants sont-ils utilisés dans la démarche ?